



FEUILLE DE ROUTE TITRE PROFESSIONNEL

MONTEUR AUDIOVISUEL

Les documents mentionnés ci-dessous sont des productions obligatoires en vue de l'obtention du titre professionnel Monteur Audiovisuel.

Toutes les productions sont déposées à l'organisateur une semaine avant le début de la session d'examen.

Dossier professionnel	
Activité 1 Activité 2	
Montage d'une bande annonce de film (50 à 1m30sec)	
Vidéo réa <mark>lisé</mark> à partir d'un film choisi p <mark>ar l</mark> e candidat dans le but d <mark>e fa</mark> ire la promotion de la sortie du film. La bande annonce est réalisée à partir d'images d'un film (cinéma ou film de fiction TV) et d'instructions écrites pour sa réalisation. Le choix de ces productions est laissé libre au candidat.]
Montage d'un spot publicitaire (30 à 40sec)	
Le spot publicitaire fait la promotion d'un produit (réel ou fictif) ou d'un service, prenant en compte les formats usuels de la publicité.]
Une séquence compositing (20 secondes à 2min)	٦.
La séquence compositing (de type habillage ou générique d'émission, teaser) a une durée de 20 secondes minimum, elle est composée à partir de séquences d'images vidéo, animations graphiques ou typographiques, images fixes et tout autre élément pour un résultat esthétique maîtrisé.	J
Etalonnage d'une séquence montée (20sec à 3min30/8 plans)	_
Pour réaliser un étalonnage primaire, le candidat réalise d'abord un montage d'une séquence d'images à partir de plans représentant de légères différences colorimétriques. Il effectue ensuite un étalonnage primaire plan par plan à l'aide d'un logiciel dédié. Le résultat est présenté au jury en même temps que la séquence non étalonnée (split screen).	J
Rapport de Stage (10 à 20 pages)	
Le rapport de stage est présenté au jury sous format papier. Il doit comprendre de 10 à 20 pages. Sa mise en page doit privilégier la lisibilité et la hiérarchisation des informations. Stage (7 semaines)]
Le stagiaire doit avoir un stage en entreprise ou association au minimum 2 mois avant la date de début de celui-ci.]
Signature	
(Précédée de la date et de la mention «lu et approuvé»)	